

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly, Québec, le 16 octobre 2019 de 15 h 30 à 16 h 40 à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Sophie Boetsa-Carrier, Mario Côté, Philippe Coudroy, Sylvie Daigle, Benoit Dussault (substitut), Évelyne Fortier, Isabelle Légaré, et Justin Pelchat.

Sont également présents, messieurs Denis Castonguay directeur et Kévin Therrien gestionnaire administratif. Est aussi présente madame Sara Savard-Gauthier, directrice adjointe.

Sont absents : M. Kler-Yann Bouteiller et Mme Frédérique Ménard.

PROCÈS-VERBAL

1. **Mot de bienvenue**

M. Castonguay, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres pour cette première séance de l'année 2019-2020. Il préside la rencontre jusqu'à l'élection du Président. Nous accueillons pour la première fois aujourd'hui notre nouvel adjoint administratif, M. Kévin Therrien.

2. **Présentation des membres**

M. Castonguay invite les participants à se présenter à tour de rôle.

Le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 est composé des membres suivants :

- ❖ M. Mario Côté, directeur général CJE Capitale nationale, La Cité-Limoilou et Les Saules,
- ❖ M^{me} Évelyne Fortier, conseillère Vie associative Desjardins, caisse de Limoilou,
- ❖ M^{me} Frédérique Ménard, ressources humaines, super C Métro Richelieu inc.,*
- ❖ M. Denis Castonguay, directeur ÉHC (sans droit de vote),
- ❖ M^{me} Sophie Boetsa-Carrier, conseillère en orientation,
- ❖ M. Kler-Yann Bouteiller, enseignant en *Sommellerie*,*
- ❖ M. Philippe Coudroy, enseignant en *Cuisine*,
- ❖ M^{me} Isabelle Légaré, enseignante en *Pâtisserie*,
- ❖ M. Justin Pelchat, enseignant en *Pâtisserie*,
- ❖ M^{me} Sylvie Daigle, secrétaire de centre et secrétaire du CE,

* Absents lors des présentations.

Mme Sara Savard-Gauthier, directrice adjointe et Kévin Therrien gestionnaire administratif assistent aux réunions, mais sans droit de vote.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Castonguay fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Il est proposé par Évelyne Fortier, proposition appuyée par Philippe Coudroy, d'adopter l'ordre du jour.

CF : 01/10/19

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2019

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Isabelle Légaré, proposition appuyée par Sophie Boetsa-Carrier, d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2019.

CE : 02/10/19

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rétrospective 2018-2019

M. Denis Castonguay dépose le document final de la rétrospective 2018-2019, il avait été présenté à l'écran le 5 juin dernier par Mme Sara Savard-Gauthier et adopté le même jour. Une version papier est remise aux membres.

6. Élections

M. Castonguay nous fait part des personnes éligibles à faire partie du CE selon la Loi sur l'instruction publique.

3 parents d'élèves mineurs se sont présentés à l'assemblée générale en début d'année scolaire. Aucun d'eux n'était disponible pour faire partie du CE.

Nous sommes en recrutement pour trouver un représentant des élèves.

M. Castonguay mentionne que les personnes qui représentent la communauté ou les entreprises peuvent accéder au poste de président. Les employés de la Cs ne sont pas éligibles. M. Côté a de l'intérêt pour renouveler le mandat de président du conseil d'établissement. M. Côté est donc élu par acclamation.

7. Règles et régie interne

M. Côté présente le projet des règles de régie interne. Un changement devra être apporté au point 3 : Durée des mandats, la durée du mandat du président du CE est de 1 an mais celle des membres est de 2 ans pour la FP.

8. Déclaration d'intérêt des membres (📁 CE 19/20-01)

Se référant au document déposé sous la cote CE 19/20-01, M. Denis Castonguay présente le formulaire de dénonciation d'intérêt et invite les membres à le compléter si nécessaire, en cours d'année scolaire, afin d'éviter tout conflit d'intérêts au sein du CE.

9. Moyens de financement

Monsieur Castonguay soumet le tableau des activités de collecte de fonds pour l'année scolaire 2019-2020 qui a été déposé en juin dernier. Si des changements surviennent, nous y reviendrons lors de la prochaine rencontre.

10. Budget du CE

M. Castonguay, présente le budget du CE pour l'année 2019-2020 qui est d'un montant de 904 \$.

Comme l'an passé, M. Castonguay suggère que le solde du budget soit utilisé en fin d'année pour le fonds de soutien aux élèves ou pour les bourses de reconnaissance selon les besoins.

Sur proposition de Isabelle Légaré, proposition appuyée par Évelyne Fortier il est décidé de reconduire le budget du CE comme l'an dernier.

CE : 03/10/19

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. État de situation SAE

Mme Sophie Boetsa-Carrier qui a été remplacée par Micaël Papillon conseiller pédagogique, fait le portrait du service aux entreprises (SAE). Elle nous fait part du nombre des inscriptions à ce jour dans les différentes formations avec Emploi-Québec ou Grand-public.

12. État des dossiers

- Volet international :
 - Sophie Boetsa-Carrier nous informe du nombre d'inscriptions des élèves étrangers qui sont pour la majorité des élèves français :
 - 28 inscriptions pour l'hiver 2020
 - 10 inscriptions pour l'automne 2020, en majorité des élèves français.

 - M. Castonguay nous fait part des différents stages à l'international, il invite M. Justin Pelchat, accompagnateur et enseignant en pâtisserie, à commenter celui qui s'est déroulé à Concarneau dernièrement.
 - Nous avons eu un souci avec un élève au restaurant étoilé le Chèvre d'Or lors du stage à Nice. Pour le reste, tout s'est bien déroulé.
 - Une entente de principe a été signée avec 4 lycées chinois pour de la francisation d'abord et de la formation en cuisine par la suite.
 - Un projet est en cours de développement avec l'Afrique, RIRE 2000 et des entreprises afin de recruter des élèves en cuisine qui feraient leur formation à 4 jours semaine.

- Le projet Québec/Namur pour les programmes de pâtisserie et de boucherie est financé à la hauteur de 2000\$. La première partie constitue un échange entre enseignants. Il faudra discuter de la manière de financer le projet.
 - Il y a également une mission de recrutement pour des élèves en cuisine et pâtisserie avec Québec international.
- État des inscriptions :
Mme Sophie Boetsa-Carrier nous mentionne qu'il est trop tôt pour prévoir les inscriptions de janvier 2020.

13. Remise de diplômes

Mme Sara Savard Gauthier nous indique que les invitations sont parties aujourd'hui pour les soirées de remise de diplômes du 12 et 13 novembre. Les membres du CE sont également invités à l'une des soirées.

14. Plan d'action

M. Castonguay nous fait la lecture de la lettre d'approbation de M. Pierre Lapointe directeur général de la C.S. Il présente également à l'écran le canevas utilisé par le comité de pilotage pour établir les moyens de mise en œuvre du projet éducatif. Le plan d'action sera présenté à l'assemblée générale du 8 novembre.

15. Demande de la direction

M. Castonguay a reçu une invitation de la part du Lycée de Gascogne à Bordeaux pour la semaine de la gastronomie qui aura lieu du 20 au 24 janvier 2020. Nous avons des ententes avec eux depuis 10 ans. Considérant le contexte économique et politique, il faudra être en mesure d'évaluer le retour sur l'investissement. M. Castonguay doit avoir l'approbation des membres du CE afin de pouvoir déposer une demande au Conseil des commissaires. Un budget de 3000\$ serait nécessaire pour le voyage. La question demande réflexion. Point reporté au prochain CE du 4 décembre 2019.

16. Calendrier des rencontres

Le projet de calendrier a été présenté en juin, aucune modification.

17. Autres sujets

Aucun autre sujet.

18. Prochaine rencontre

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 décembre 2019.

19. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40.



MARIO CÔTÉ
PRÉSIDENT



SYLVIE DAIGLE
SECRÉTAIRE DU CE